

## **Ouvrir un commerce : une tendance qui s'affirme chez les salariés en reconversion**

Une enquête menée par CoSpirit en mars 2009 pour le compte du cabinet Michel **Simond** montre que 62 % des personnes interrogées se déclarent susceptibles de reprendre une entreprise ou un commerce à court, moyen ou long terme. Se lancer dans le commerce ou la gestion d'une petite entreprise tente de plus en plus de Français : 26 % déclarent qu'ils auront cette démarche s'ils se retrouvent au chômage. 6 % affirment qu'ils souhaitent mener ce projet dans l'année et 17 % dans les trois ans. Seuls 38 % des répondants affirment que ce n'est pas envisageable.

Chez Michel Simond, les repreneurs rencontrés depuis début 2009 sont à 64 % des non-professionnels. Ce pourcentage connaît une évolution rapide : en 2008, ils n'étaient que 48 %. Cette tendance s'est largement confirmée depuis la crise. De nombreux salariés, victimes de plans sociaux, prennent la décision de changer de vie. Qu'il s'agisse de personnes seules ou de couples qui se lancent dans une activité commune, ces personnes en reconversion disposent d'une somme qui leur permet de constituer un apport pour l'achat d'une affaire. Ces acquéreurs se distinguent par une grande mobilité sur le territoire.

Ce fait est aussi la conséquence de l'accélération du mouvement des transactions puisque, en moyenne, un fonds de commerce est revendu après 4 à 6 ans d'exploitation. Ainsi, les transmissions familiales sont désormais rares et concernent moins d'une cession sur 20 dans le commerce de détail. 6 cessions sur 10 sont dues à un départ en retraite et l'enjeu économique est de taille, puisque 300 000 emplois sont en jeu chaque année.